

Mars 2025

Index Égalité
entre les
hommes et
les femmes

Résultat Groupe

Alkera.



Les entreprises du Groupe Alkera assurent, pour un même travail ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Les salaires d'embauches, et les conditions d'évolution salariale sont identiques entre femmes et hommes qui exercent un travail de valeur égale au regard des connaissances et compétences professionnelles et des diplômes et titres requis.

Cependant, le système de cotation de l'index nous conduit à comparer des emplois de "valeur" différente exigeant des connaissances et diplômes de niveaux différents.

La répartition des sexes dans les métiers les plus représentés au sein de Polyexpert (assistant(e), expert(e)) et dans les tranches d'âge prévues par l'index, ne permettent pas une représentation mixte pertinente au regard du système de calcul de l'index 100.

En conséquence, cela peut conduire à des écarts dans les différentes tranches d'âge qui ne reflètent pas notre politique RH.

Toutefois, nous constatons que les mesures correctives mises en place ont permis à plusieurs sociétés du groupe d'atteindre ou d'améliorer les résultats de l'index. Polyexpert France ne dispose pas de l'antériorité suffisante pour pouvoir calculer l'index égalité.

	1	2	3	4	
INDICATEURS	Ecart de remuneration (en %)	Ecarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Total des indicateurs calculables
Nombre de points maximum des indicateurs calculables. Sociétés < 250 salariés	40	35	15	10	100
Alkera SAS	37	35	INCALCULABLE	10	94
Dynaren	39	35	15	5	94
Geco Assurances	39	35	0	5	79
Polyexpert Construction	23	35	15	5	78
Polytel	27	25	15	10	77
Ciblexperts	29	0	0	5	34

